



Plan régional d'actions en faveur
des « papillons de jour »



CAUDALIS
ASSOCIATION NATURALISTE D'ÉTUDE ET DE PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour

Bilan du suivi des stations d'Azuré des mouillères en Indre-et-Loire



Landes aquitano-ligériennes à *Ulex minor* et *Erica ciliaris*, *Gentiana pneumonanthe* et pontes de *Phengaris alcon*,
Phengaris alcon femelle tardive. ZNIEFF des « Landes du Bois de la Motte » le 29 aout 2019.

Saison 2019

CAUDALIS

ASSOCIATION NATURALISTE D'ÉTUDE ET DE PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

Association Naturaliste d'Étude et de Protection des Écosystèmes (ANEPE)

CAUDALIS

1, rue de la Mairie

37520 La Riche

SIRET : 531799054 00014 – APE 9499 Z

Président : Alexandre LIGER

Référencement :

BAETA, R. (ANEPE CAUDALIS), 2020. Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour. Bilan du suivi des stations d'Azuré des mouillères en Indre-et-Loire – Saison 2019. Association Naturaliste d'Étude et de Protection des Écosystèmes CAUDALIS / DREAL Centre Val de Loire, 11 pp.

Photos de couverture : Renaud Baeta – ANEPE Caudalis.

Table des matières

I. MISE EN CONTEXTE	4
II. RESULTATS DES SUIVIS PAR POPULATION.....	5
a) Population « Landes de Kerlerouix – Petit-Bourg ».....	5
b) Population « Landes du Bois de la Motte ».....	6
c) Population « Landes de la Jaunais »	6
d) Population « Landes de Saint-Martin »	7
IV. PERSPECTIVES	10
V. BIBLIOGRAPHIE.....	11

I. MISE EN CONTEXTE

Les plans nationaux d'actions (PNA) en faveur des espèces menacées ont été mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) dans l'objectif d'assurer le maintien de ces espèces sur le territoire national et de rétablir leurs populations dans un état de conservation favorable. Afin de s'adapter également aux enjeux locaux, ces plans peuvent être déclinés localement à l'échelle des régions.

Le PNA en faveur des papillons de jour (Houard & Jaulin, 2018) vient à la suite d'un premier PNA en faveur des espèces de papillon du genre *Phengaris* (ex *Maculinea*) déployé en France de 2010 à 2016. En élargissant ce premier plan aux autres Rhopalocères et Zygènes menacés, le MTES a ainsi fait le choix d'élargir à une liste de 38 espèces de papillons ce nouveau plan d'actions. Cet élargissement a pour objectif de faire face de manière plus globale à la raréfaction généralisée des papillons, raréfaction qui constitue un sujet de préoccupation grandissant. Il a ainsi été constaté en France et en Europe une baisse de effectifs d'environ 40 % des espèces liées aux milieux prairiaux depuis les années 1990. Au niveau national 14 % des espèces métropolitaines sont ainsi menacées ou quasi menacées (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2014). En région Centre – Val de Loire, où la diversité des milieux et des influences climatiques permet encore le maintien d'une entomofaune diversifiée, les tendances sont les mêmes et 38 % des espèces de Rhopalocères et Zygènes y sont considérées comme menacées (Lévêque et Faucheu, 2007). Conformément aux directives nationales, la déclinaison Centre – Val de Loire du PNA en Plan régional d'actions (PRA) prend en compte les espèces dont la présence est avérée sur le territoire régional. Sont ainsi retenus 11 taxons, incluant les taxons considérés comme éteints sur la liste rouge régionale des lépidoptères (Lévêque et Faucheu, 2007). En plus de ces 11 taxons, 31 espèces de priorité régionale ont été ajoutées portant à 42 la liste des espèces de papillons de jour concernées par ce plan prévu pour se dérouler sur la période 2020-2029.

Dans le cadre de ce nouveau PNA en faveur des papillons de jour (Houard & Jaulin, 2018) et de sa déclinaison régionale (Gressette et al., 2019) et dans la poursuite des suivis initiés dans le cadre du PNA en faveur des *Maculinea* (Dupont, 2010) et de sa déclinaison régionale (Gressette, 2012) nous avons poursuivi en 2019 le suivi de station de *Phengaris alcon* d'Indre-et-Loire. Les suivis sur le terrain mis en place en 2019 et financés par la DREAL Centre Val-de-Loire se sont déroulés sur 7 dates, équivalent à 3 journées de terrain :

- ZNIEFF « Landes de Petit-Bourg » les 12 et 19 Août,
- ZNIEFF « Landes de Kerleroulx » le 19 Août,
- ZNIEFF « Landes du Bois de la Motte » le 29 Août,
- ZNIEFF « Landes de la Jaunais » le 6 Septembre,
- ZNIEFF « Bois et landes de Saint-Martin » les 13 Septembre et 17 septembre,
- ZNIEFF « Landes de la forêt de Sainte-Jullite » le 22 Aout 2019.

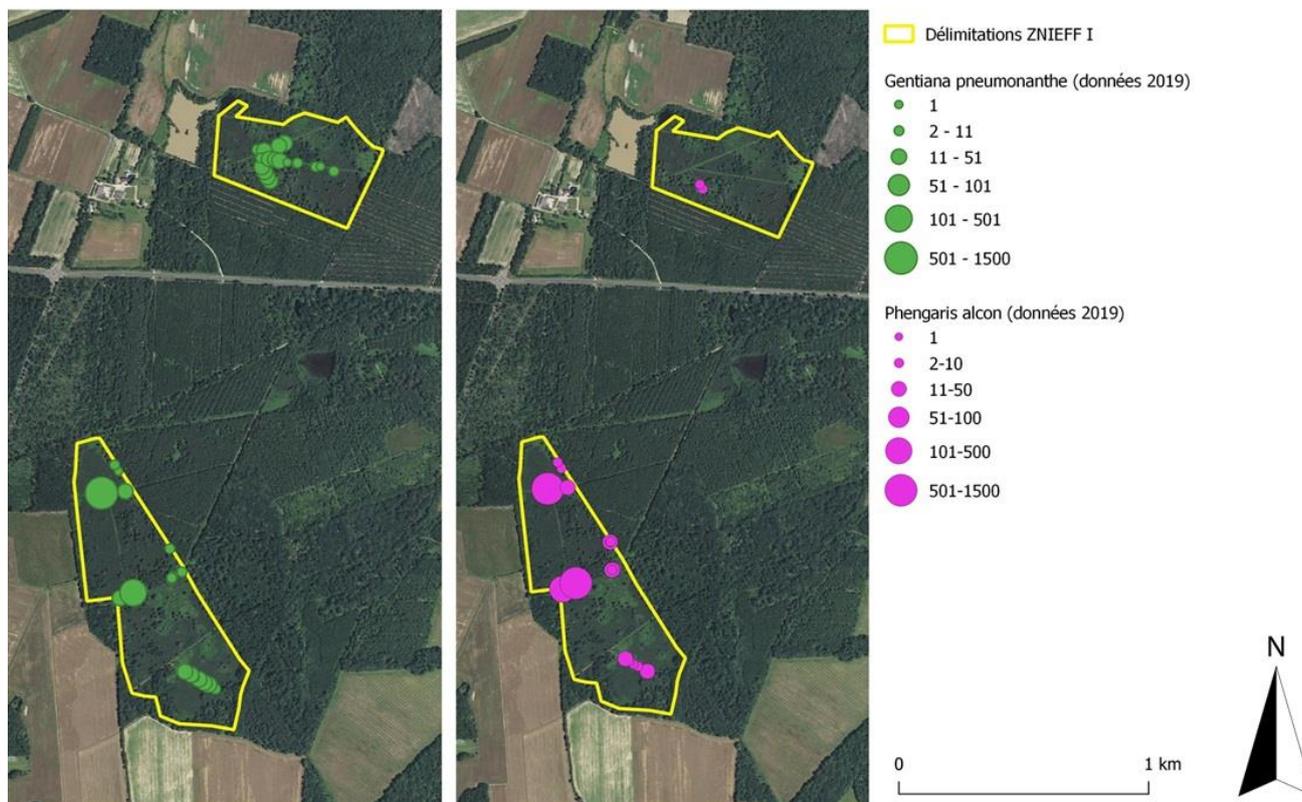
Ces journées ont permis la réalisation de comptage des pontes de *Phengaris alcon* et des hampes florales de *Gentiana pneumonanthe* sur l'intégralité des trois populations isolées de « Kerleroulx – Petit-Bourg », « Bois de la Motte » et « Jaunais ». Elles ont également permis la réalisation d'un passage sur les parcelles témoins des Chicots, des Gâtés et de Petit-Etang relatives à la population des landes de « Saint-Martin ». Enfin, elles ont permis de contrôler la population de Gentiane de « Sainte-Jullite ». Un important travail a également été mené pour le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine dans un contexte d'évaluation de l'état de conservation des landes humides de la ZSC « Complexe du Changeon et de la Roumer » (Baeta, 2020). En 2019, 22 228 œufs de *Phengaris alcon* et 3 412 hampes florales de *Gentiana pneumonanthe* ont ainsi pu être comptabilisées. L'ensemble des données produites ont été transmises à la DREAL Centre – Val de Loire.

II. RESULTATS DES INVENTAIRES

a) Population « Landes de Kerleroux – Petit-Bourg »

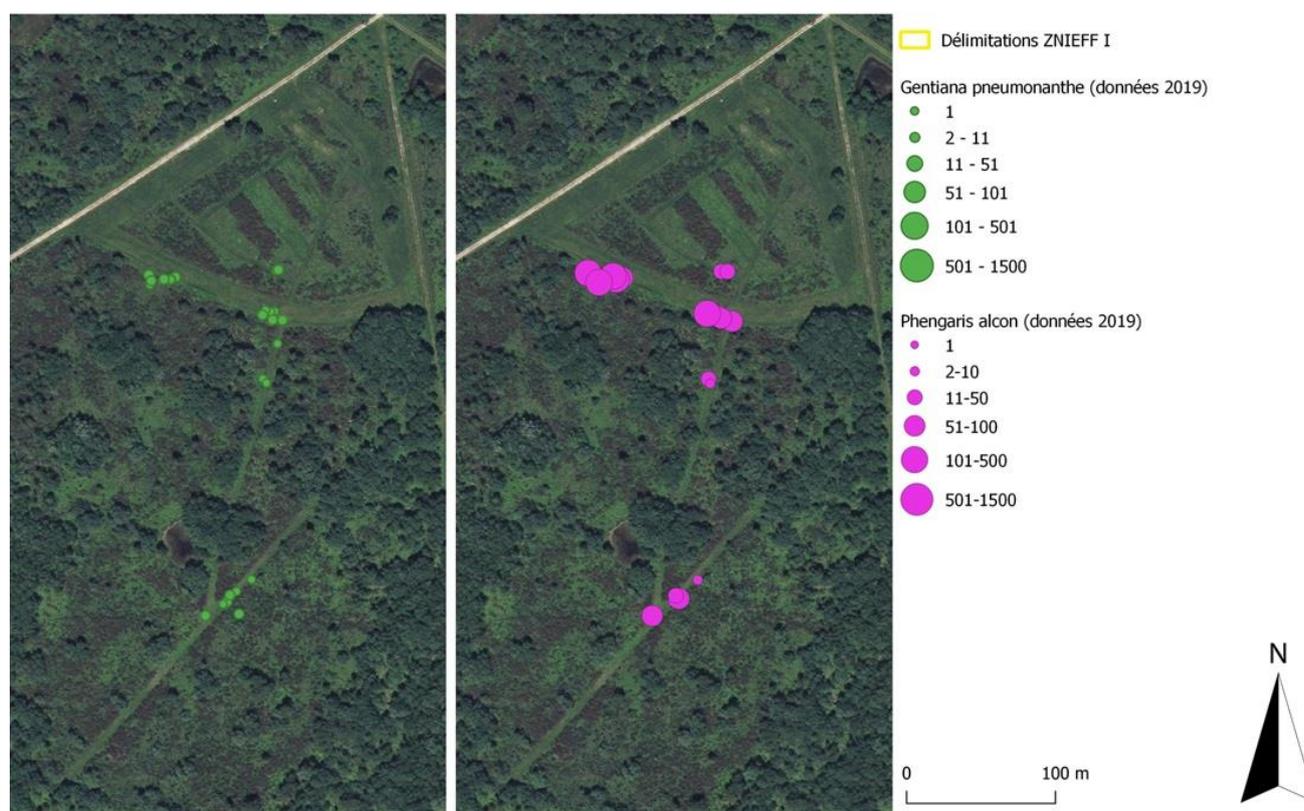
Le contrôle de cette population, composée de deux sous-populations et dont la station nord, située sur la ZNIEFF « Landes de Kerleroux », avait été identifiée comme accueillant probablement la partie la plus importante de la population (Baeta et al., 2017) a permis de relativiser très fortement cette première vision.

En effet, alors qu'aucun comptage n'avait été réalisé depuis 2016 le passage de 2019 aura permis pour la première fois d'effectuer un comptage représentatif des populations en présence au sein de ces deux secteurs (pare-feux de la station sud non fauchés cette fois). Il s'avère que les effectifs de la sous-population « Landes de Kerleroux » ont malheureusement connu un effondrement tendant presque à l'extinction avec quelques œufs notés à l'unité. A contrario, ces mêmes comptages ont permis la mise en lumière des effectifs incroyablement importants de la sous-population sud située sur la ZNIEFF « Landes de Petit-Bourg ». Ces effectifs comptabilisés faisant sans doute de celle-ci, avec près de 20 000 œufs, l'une des stations les plus importantes de France en termes d'effectifs (dont 15076 au sein de la station témoin). Ces effectifs s'approchent en effet de ceux notés pour la plus grosse station suivie au sein du PNR Auvergne et renseignés dans un récent rapport (Belenguier et al., 2017). Devant un tel enjeu une prise de contact avec les propriétaires et/ou gestionnaires des stations nord et sud sera effectuée en 2020.



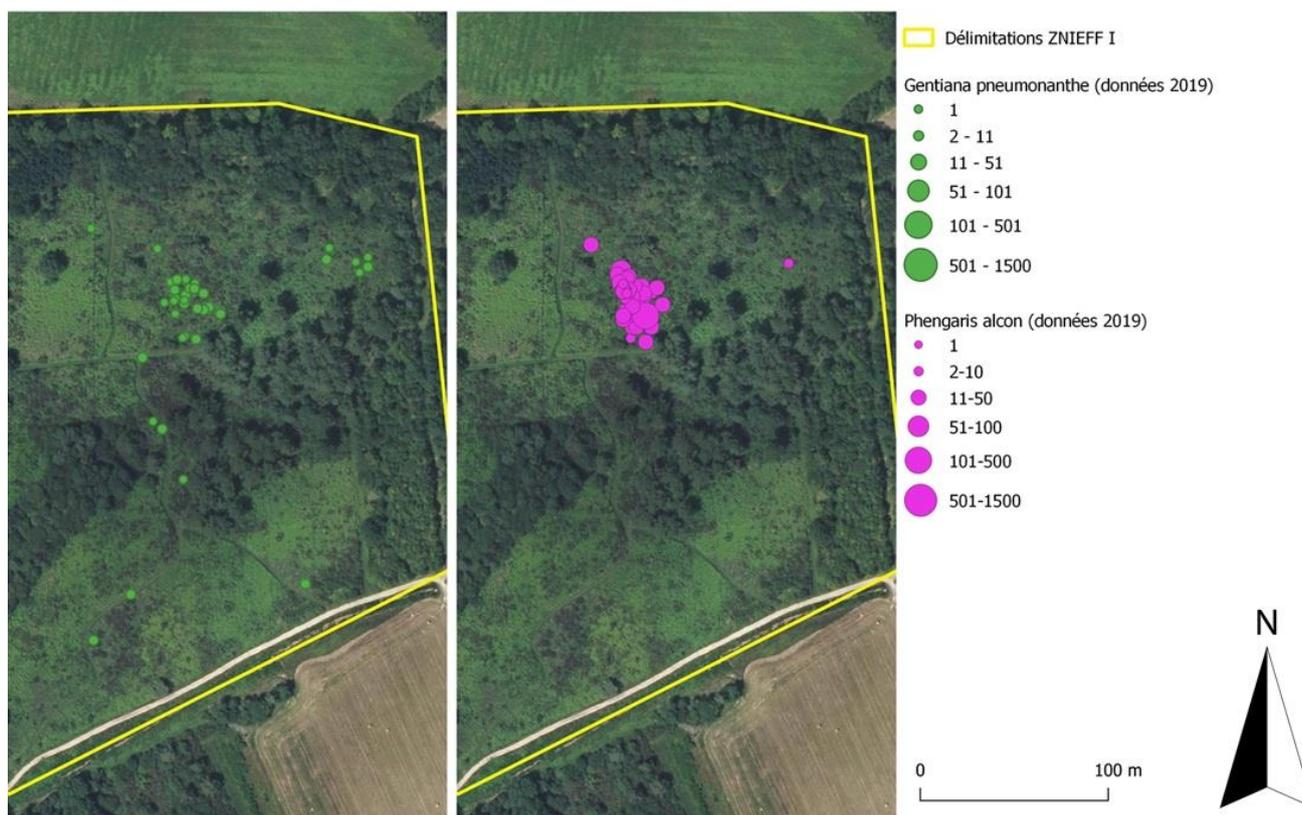
b) Population « Landes du Bois de la Motte »

Le nombre d'œufs de *Phengaris* est légèrement inférieur à celui noté en 2018 (1619 contre 1970). La situation de la population de Gentiane est quant à elle plus inquiétante avec une baisse de plus de 70% du nombre de hampes florales recensées entre l'année 2018 et 2019, celles-ci passant de 261 hampes à 69. Cette diminution est particulièrement observable au niveau du Secteur témoin n°2 qui correspond au petit îlot situé le plus au nord. L'installation d'un petit noyau au sud de la station semble quant à lui en revanche bien se maintenir avec 167 pontes et 23 hampes florales comptabilisées cette année. Les effectifs de *Phengaris* semblent donc se maintenir à un niveau moyen au regard des effectifs historiques déjà comptabilisés sur cette station (entre 790 et 3900 en fonction des années). La situation des Gentianes pneumonanthes est quant à elle plus inquiétante et fera donc l'objet d'une attention tout particulière dans les années à venir.



c) Population « Landes de la Jaunais »

Cette population fortement isolée semble également relativement stable au cours des ans avec 1187 pontes et 180 hampes florales comptabilisées en 2019. Comme chaque année, la quasi-totalité des pontes se concentre au niveau du noyau central de Gentiane avec 1164 pontes sur les 1187 observées dans l'ensemble de la ZNIEFF. On notera en 2019 l'observation, pour la première fois, d'un petit noyau de Gentianes situé à une cinquantaine de mètres à l'est du noyau principale et sur lesquelles 2 pontes composées respectivement de 5 et 3 œufs purent être observées sur 2 hampes florales différentes.



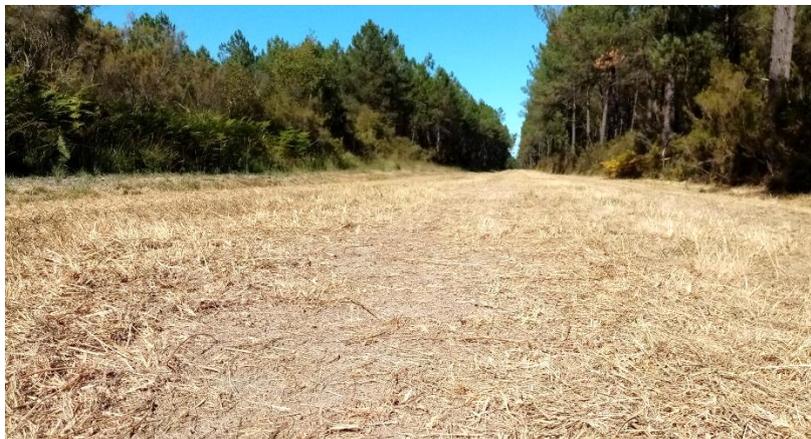
d) Population « Landes de Saint-Martin »

Trois stations témoins ont pu être suivies en 2019. Tout comme en 2018, la gestion des pare-feux réalisée en 2019 n'a pas pris en compte la présence de la Gentiane des marais, ni celle de l'Azuré des mouillères. Ainsi, le girobroyage estival d'une large partie des stations des Gâtés, des Chicots et de Petit Etang a entraîné une chute drastique des effectifs comptabilisés lors du passage contrôle qui fut réalisé les 13 et 17 septembre. Les résultats des suivis menés en 2019 sur cette population sont donc sans appel. Le maintien d'un minuscule isolat de pontes sur le pare-feux des Chicots résulte de la présence d'un petit secteur non fauché au niveau d'un chemin perpendiculaire au pare-feux des Chicots à proprement parlé.

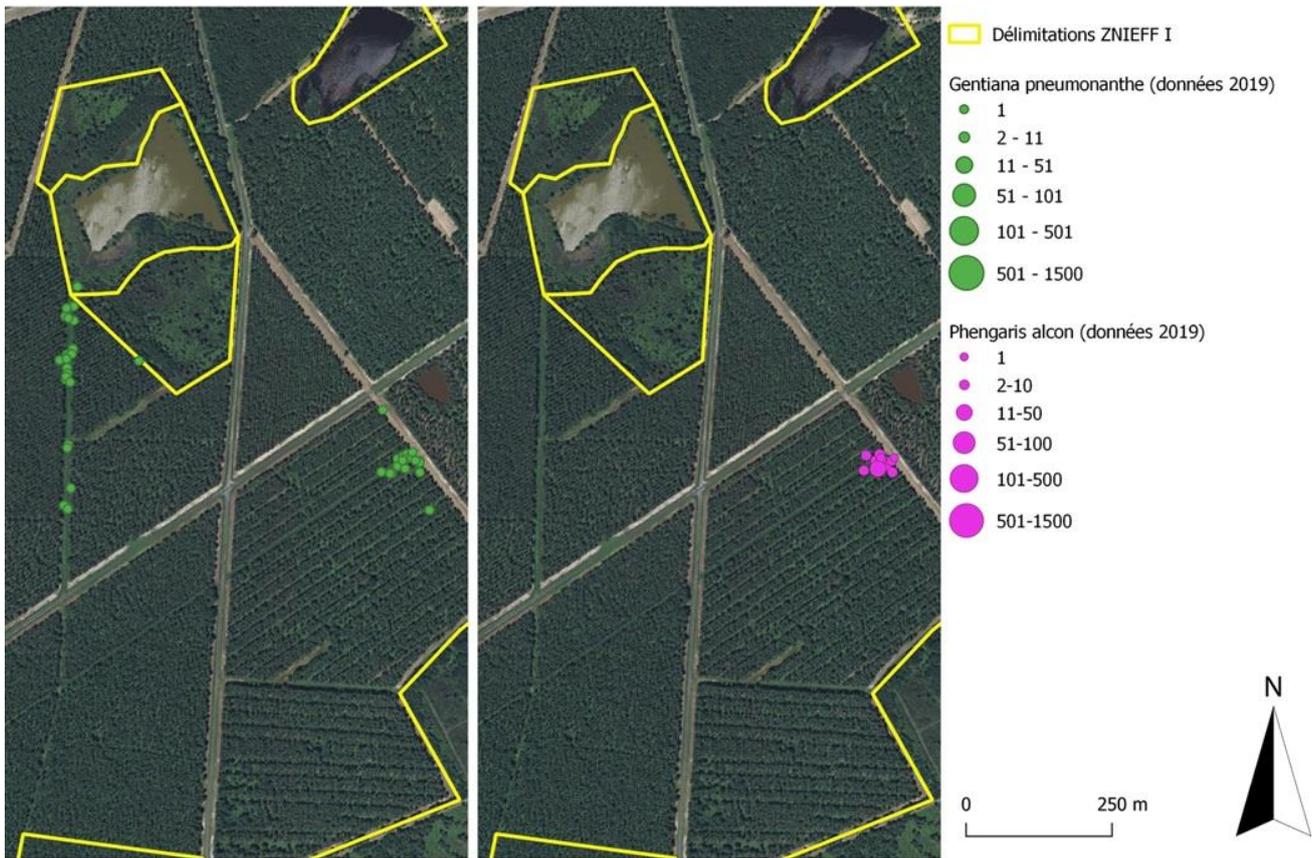
L'avenir de cette population est donc fortement compromis et dépendra du nombre de chenilles qui auront pu rejoindre des fourmilières avant la réalisation du girobroyage. Un passage fin juillet – début août 2020 sera réalisé en plus du comptage réalisé chaque année fin août – début septembre afin d'évaluer cet impact. Une tentative de réunion avec les différents acteurs locaux sera également à nouveau recherchée.

Tab. Evolution des effectifs de *Phengaris alcon* et *Gentiana pneumonanthe* sur la période 2019-2019.

Stations témoins	Pontes <i>P. alcon</i>			Hampes <i>G. pneumonanthe</i>		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Chicots	59	459	6470	38	117	500
Gâtés	0	0	192	35	5	274
Petit Etang	0	0	99	39	788	120



Stations témoins des Chicots (en haut), des Gâtés (au milieu) et de Petit-Etang (en bas) après entretien estival par girobroyage. Photographies réalisées le 13 et 17 septembre 2019. Renaud Baeta – ANEPE Caudalis.



Localisation des hampes florales de *Gentiana pneumonanthe* et des pontes de *Phengaris alcon* sur les stations témoins des « Gâtés » (à l'est) et des « Chicots » (à l'ouest), population des landes de Saint-Martin.



Localisation des hampes florales de *Gentiana pneumonanthe* et des pontes de *Phengaris alcon* sur la station témoin « Petit Etang », population des landes de Saint-Martin. Les hampes étaient toutes situées dans la partie non gyrobroyée. Aucune ponte de *P. alcon* n'a été observée en 2019 sur cette station témoin.

d) Population « Landes de Sainte-Jullite »

Le précédent passage sur la station de *Gentiana pneumonanthe* de la ZNIEFF des « Landes de la forêt de Sainte-Jullite » avait été réalisé le 18 septembre 2014. Aucune ponte de *Phengaris alcon* n'y avait été noté. Un passage contrôle, réalisé le 22 aout 2019, aura permis de dénombrer 146 hampes florales de Gentiane et malheureusement de confirmer l'absence de ponte de *Phengaris* sur celles-ci.



IV. PERSPECTIVES

Les perspectives pour 2020 sont doubles, il s'agira : (i) de réaliser une partie des suivis sur des stations non contrôlées ces dernières années (p. ex. landes de la Bagouloir, Landes du Ruchard) afin d'en évaluer l'état de conservation et les effectifs en présence et (ii) d'assurer suite au girobroyage estival de 2019 une veille sur les stations des landes de Saint-Martin, notamment afin d'y réaliser un passage lors de la période de vol des imagos (début aout) et juste après la période de vol pour y dénombres les éventuelles pontes (fin aout / début septembre). En parallèle de ces suivis, un travail sera mené avec le PNR Loire Anjou Touraine, les élus des communes concernées, la DDT et l'ONF afin de clarifier les gestions mises en place sur e secteur des landes de Saint-Martin. Le risque d'extinction de cette population semble en effet aujourd'hui maximal.

V. BIBLIOGRAPHIE

HOUARD X. & JAULIN S. (coord.), 2018 – Plan national d’actions en faveur des « Papillons de jour » - Agir pour la préservation de nos lépidoptères diurnes patrimoniaux 2018-2028. Office pour les insectes et leur environnement – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Ministère de la Transition écologique et solidaire : 64 p.

GRESSETTE S., WILLMES M. & MOKUENKO N., 2019. Plan régional d’actions 2020-2029 en faveur des papillons de jour. Conservatoire d’espaces naturels Centre – Val de Loire, DREAL Centre – Val de Loire, décembre 2019, 122p + annexes.

ICN France, MNHN, OPIE & SEF (2014). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Paris, France. ISBN : 978-2-918105-37-4. Dépôt légal : Mai 2014.

LEVEQUE A. & FAUCHEUX F. (coord.), 2007. Liste rouge des Lépidoptères de la région Centre : 329-357 – in Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2014. – Livre des habitats naturels et des espèces menacées. Nature Centre éd., Orléans, 504.

DUPONT P., 2010. Plan national d’actions en faveur des Maculinea. Office pour les insectes et leur environnement, Ministère de l’Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, 138 p.

GRESSETTE S., 2012. Plan régional d’actions 2012-2016 en faveur des Maculinea. Conservatoire d’espaces naturels Centre – Val de Loire, DREAL Centre, décembre 2012, 41p + annexes.

BAETA, R., 2020. Etat de conservation et préservation des landes humides et pare-feux du site Natura 2000 Complexe du Changeon et de la Roumer. Période 2019-2020 (tranche 1). Association Naturaliste d’Etude et de Protection des Ecosystèmes CAUDALIS / Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, 28p.

BAETA R., SANSALUT E. & PRESENT J., 2017. *Maculinea alcon* écotype *alcon* : bilan des connaissances sur la répartition de l’espèce en Indre-et-Loire en 2016 (Lepidoptera Lycaenidae). *Oreina*, 38, 4-9.

BELENGUIER L., KREDER M. & PONT L., 2017. Évaluation de l’état de conservation des stations de l’Azuré des mouillères (*Maculinea alcon alcon*). Volume 3 : Application de la méthode sur le Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne. Rapport d’étude Syndicat mixte du parc naturel régional des Volcans d’Auvergne. 16 p. + annexes (fiches par secteur d’étude).